

LE CINÉMA

Photogénie Musicale

Bien qu'il intéresse avant tout le sens de la vue, le cinéma pose aussi de sérieux problèmes auriculaires, ou, plus exactement, musicaux. Le *tourneur Musical*, qui s'est occupé occasionnellement des rapports de l'art des sons et de l'art muet, devait forcément être amené à les étudier de façon suivie.

Le public ne conçoit pas le cinéma sans la musique. Dès le principe, les projections furent réalisées en musique.

Un film non accompagné, fût-ce par le seul piano, perd cinquante pour cent de son emprise sur le spectateur, sinon plus. Tous les cinégraphistes, accoutumés à travailler dans les laboratoires où l'on n'entend que le bruissement monotone de l'appareil savent cela.

Oui, mais, pratiquement, l'accompagnement musical d'un film n'est pas chose aussi simple que d'aucuns sont tentés de l'imaginer. On ne peut pas jouer n'importe quoi pendant que se déroule une bande dramatique, comique ou documentaire.

La fonction créant l'organe, une technique de l'adaptation musicale s'est constituée petit à petit. Puisque les conditions de l'exploitation cinématographique ne généralisent pas, quant à présent du moins, la généralisation de la partition originale spécialement écrite pour un film, il faut bien que le chef d'orchestre — ou le pianiste — puise dans le fond de la littérature musicale préexistante. Et cela devient, pour l'adaptateur, une affaire tout à la fois d'érudition, d'expérience et d'intuition.

Etant donnée l'infinité variée des visions cinématographiques, un fait s'est tout de suite imposé aux adaptateurs, un fait étrangement suggestif de considérations susceptibles de se hausser jusqu'à la philosophie...

Il s'est trouvé que les compositeurs, du fait du cinéma, se classent d'eux-mêmes en deux catégories, abstraction faite de leur talent, voire de leur génie : il y a les musiciens qui s'accordent avec le ciné, et ceux qui ne s'accordent pas... Absolument comme il y a des gens photogéniques et des gens qui impressionneront toujours déplorablement la pellicule négative !

Tenez !... Parmi les musiciens « photogéniques » — au sens que je viens de donner — il en est un qui, selon moi, est l'as des as... Or, il ne s'en est jamais douté, pour cette raison que le cinématographe n'était pas inventé à l'époque où il vivait.

Ce maître — car c'en est un, et des plus grands — c'est Mendelssohn.

Vous pouvez jouer du Mendelssohn de confiance avec presque toutes les bandes dramatiques et documentaires. Ça ira toujours, ça ira même toujours très bien...

Il y a quelque temps, en écoutant la *Grotte de l'Injal* au concert, je voyais par la pensée de nombreux films très divers, très contrastés, que cette adorable musique aurait accompagnés à la perfection.

Après tout, ne serait-ce pas simplement parce que Mendelssohn possédait au plus haut point « le sens du mouvement de la vie » qui manque à tant d'artistes, même très grands par ailleurs ?

Le sens du mouvement de la vie, c'est la qualité première du réalisateur cinématographique.

Qui sait ? Ne un demi-siècle plus tard, Mendelssohn aurait certainement fait de la musique, mais il l'aurait peut-être écrite à l'intention du cinéma...

Gabriel Bernard.

Le Ciné-Mixte

Il n'est un secret pour personne que le Cinéma a conquis actuellement la majorité du public : le tarif élevé — disons le mot, prohibitif — des places dans nos différents théâtres de Musique, de Comédie ou de Music-Hall, rejette la minorité qui leur resterait encore fidèle, vers nos salles dont les prix demeurent plus accessibles, malgré les charges dérisoires dont elles sont grevées par les taxes gouvernementales et les divers syndicats.

Le devoir de chaque direction est de chercher à satisfaire cette clientèle qui lui vient et dont l'importance ne peut que grandir, en lui donnant, à côté de l'action projetée sur l'écran, des intermèdes relevant du genre qu'elle aime, musique, danse, chant ou fantaisie, reliés parfois au scénario du film.

Aux attractions de second ordre, acrobaties ou tours de chant, dont les directeurs se contentaient, naguère, pour corser leur programme, ont succédé des représentations d'un ordre plus élevé. Sans chercher à prouver ici, que le seul cinéma ne peut suffire à l'exploitation rationnelle et continue d'une salle, il serait puéril de nier l'attrait que lui apporte l'intermède, toujours bien accueilli par le public, qu'il amuse et délasse de la tension visuelle. Les directeurs en ont senti, depuis longtemps, la nécessité. Naturellement, tout dépend des moyens dont on dispose et nous n'avons pas, hélas, pour nous aider, les dollars et les scènes adéquates des directeurs américains qui consacrent une notable partie de leur programme à des attractions de ce genre.

Dans l'expérience que nous avons faite, depuis trois ans, au « Gaumont-Palace », où la scène et la salle se prêtent admirablement à cet effort, nous avons parcouru la gamme de tout ce qui pouvait être réalisé dans cet ordre d'idées. De-

puis les grandes et somptueuses mises en scène du *Marché de Babylone*, de *Napoléon*, et de *Grognards*, du *Messager de la Victoire*, *Nuit d'Alsace*, etc., jusqu'aux sketches de Music-Hall, scènes de grandes revues, en passant par les ballets, ou brillèrent nos étoiles : Napierkowski, Trouhanowa, Magliani, Jasmine, et tant d'autres charmantes interprètes de danse classique et rythmique.

Et cependant dans cette série de spectacles d'ordre facile, aimable, populaire en un mot, comme l'exige le public de cet auditorium immense de l'Hippodrome, la faveur semble nettement s'attacher à la grande musique et à ceux qui l'interprètent.

Le véritable triomphe remporté par M. Victor Gille, dans nos scènes sur Beethoven, l'ovation faite au violoniste André Asselin et à d'autres remarquables artistes, par les quelque cent mille spectateurs des *Impressions musicales*, données en octobre dernier, sont les témoignages probants de cette faveur qui pourrait s'appréhender certains exploitants.

L'indication est claire : voilà la bonne croisade qu'il faut mener. Le débouché que ces salles — quelques-unes splendides — apportent aux artistes, aux virtuoses, est énorme, car elles seront bientôt légion.

Nous en reparlerons ici même. Pour le moment, enregistrons les beaux résultats du présent et faisons crédit à l'avenir qui ne pourra que les continuer.

Jean Nougès.

CINÉ-NOUVELLES

— Rien ne manque, semble-t-il, à la gloire des clowns Fratellini.

Pourtant, le bruit se répand que bientôt ils connaîtront une nouvelle occasion de faire briller leurs talents. De sérieux pourparlers sont engagés pour leur donner les rôles de vedettes dans un film burlesque que prépare un jeune et vaillant metteur en scène.

— Depuis des années, tous les physiiciens qui s'intéressent au cinéma se sont essayés à un problème : la projection donnant l'impression du relief.

Ecrans paraboliques, lunettes au spath d'Islande, projections simultanées par deux lanternes ont été tentés... sans résultats appréciables, à tel point que nombre de metteurs en scène considéraient la projection en relief avec scepticisme.

Les événements semblent bien leur donner tort. Un brevet vient d'être pris qui donnerait enfin la solution de ce problème, et ce grâce à une installation pouvant s'adapter instantanément à toutes les lanternes en usage actuellement. Seule la prise de vues nécessiterait quelques précautions spéciales, ainsi que le développement des pellicules.

LA MUSIQUE ET LES SYNDICATS

La fermeture des Concerts symphoniques du Conservatoire de Saint-Etienne (Loire) est un événement dont les conséquences déplorables pour la Musique dépassent l'horizon de la cité stéphanoise. Voici les faits :

Un artiste plein d'initiative, de conviction et de dévouement à la musique, M. Maurat, directeur du Conservatoire, avait réussi, en 1920, à constituer un orchestre. Persuadé que des concerts sont le complément des études musicales de l'école et contribuent à l'enseignement public, il avait réussi à organiser des séries d'auditions où les prix rendaient accessibles à toutes les bourses. La Municipalité s'était intéressée à l'œuvre, encourageant l'effort d'une subvention de six mille francs. Le public, les abonnés étaient nombreux, les succès allaient grandissant et, après trois saisons, l'avenir paraissait assuré.

Il ne faut pas davantage pour créer autour de M. Maurat des jalousies et des rancunes. Un surmès, sa volonté inflexible de réorganiser sur de nouvelles bases un Conservatoire encombré de professeurs inaptes, avait suscité des rancunes terribles parmi ceux qu'il avait mis à pied ou fait révoquer. Une campagne fut menée dans l'ombre, se manifesta bientôt parmi les titulaires de l'orchestre, puis éclata violemment par l'intervention du Syndicat des Musiciens qui, déjà l'année dernière, s'était dressé contre le directeur du Théâtre municipal.

Le Syndicat émit ni plus ni moins la prétention de remplacer le chef dans l'organisation des concerts.

Après de nombreux pourparlers avec l'autorité municipale, le Syndicat précisa ses dernières exigences : il accepta de laisser la direction de l'orchestre à M. Maurat, mais il exigea le droit de FAIRE LUI-MÊME LES ENGAGEMENTS ET DE COMPOSER LES PROGRAMMES.

C'est alors que M. Maurat demanda à la Municipalité de former provisoirement les Concerts du Conservatoire. La Ville se rangea à cette opinion. Actuellement les meneurs de la campagne dont il est inutile de citer les noms, projettent de créer de nouveaux Concerts classiques au moyen de leurs seules ressources (la trésorerie siège en un café de la ville), s'imaginant que ceux-ci peuvent vivre en dehors d'une subvention, d'une salle offerte gratuitement, du concours des éléments fournis par le Conservatoire. Bref, ils ont tué une institution dont les débuts furent pénibles, mais dont les résultats étaient acquis et profitables à l'art. Bien plus, ils ont desservi la cause des musiciens en sacrifiant leurs intérêts à la cause de pitoyables rancunes personnelles.

Le Syndicat n'assume-t-il pas, en ces circonstances, une responsabilité trop légèrement acceptée ? En tout cas — et ceci est une observation d'ordre général — n'a-t-il pas excédé la

limite de ses attributions corporatives ? Le rôle normal, organique du Syndicat est la défense des intérêts corporatifs de ses membres. Il s'égare lorsque, par une intempestive intervention, il détermine une action contraire et aboutit à un résultat désastreux. Il s'égare sans conteste lorsque, sortant de ses attributions régulières, il prétend organiser, administrer et éduquer.

Et c'est un devoir pour nous, au seuil de ces temps nouveaux, d'élever une protestation contre de si mesquines contingences. Elle s'élève d'autant plus sincère et attristée que l'avenir de notre belle école française reside dans la vaste diffusion du régionalisme, dans le champ largement exploité de la décentralisation. Il appartient aux artistes, musiciens d'un culte auquel leur vocation les a voués, de reprendre les vaines susceptibilités de clocher, de revendiquer la noble dignité de leur mission et, dans leur indépendance consciente, de ne se point laisser traîner, moutons de Panurge, à la remorque d'étroits et faux calculs. Un grand rôle leur est dévolu dans le domaine des aspirations humaines. Si les syndicats n'en évaluent pas la grandeur, au milieu des soucis de l'intérêt matériel, que les artistes sachent du moins en maintenant le prestige.

Ch. Tenroc.